

*L'alternance,
c'est ta chance !
(14 semaines de stage/an)*

Formations pour adultes en alternance

- CAP Petite Enfance
- CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
Travailler auprès des personnes âgées, dans une maison de retraite, dans un service d'aide à domicile ou intégrer une collectivité territoriale.
- Préparation aux concours d'entrée
Aide-soignant - ATSEM (Agent Territorial spécialisé écoles maternelles)
- VAE AVS CAP Petite Enfance et ATMFC

LANGON - 05.56.63.48.80
www.lp-agir.fr - secretariat.langon@lp-agir.fr

AGIR
LYCÉE PROFESSIONNEL

Places disponibles

LE POIL À GRATTER

POLITIQUE

Didier Sendrès pas inquiet pour la notoriété de Frédéric Laville

Dans son édition du 12 septembre, Le Républicain se penchait sur l'activité qui agite les élus de Langon en coulisses. Et s'étonnait de la discrétion du leader de la liste d'opposition Frédéric Laville. Son colistier Didier Sendrès, qui a sur lui l'avantage d'une certaine antériorité dans le jeu politique local, vole à son secours: «*Pour le moment, Frédéric Laville est un candidat en déficit de notoriété. J'en connais d'autres qui en ont trop et qu'on voudrait bien voir un peu moins.*» Mais à qui peut bien penser Didier Sendrès?

POLITIQUE (BIS)

Ça balance pas mal à Langon

Au terme d'un suspense qui n'avait pas grand chose d'insoutenable, Charles Vérité confirme qu'il est candidat à l'investiture du PS (lire page 9). Parmi les motivations de son choix, il cite «*l'attitude de certains*». Comprenez: certains de ses équipiers actuels. Pour préciser son propos (sans citer le nom de Jérôme Guillem), il ajoute: «*Moi, je n'ai pas besoin de ma belle-mère (le conseiller municipal est le gendre de la députée Martine Faure) pour avoir de l'ambition.*» Ces deux-là se retrouveront la semaine prochaine au conseil municipal. Avec une franche accolade?

A NOTER



LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Faites contrôler votre véhicule

A l'approche de l'hiver, la Prévention routière organise l'opération «Lumière et vision» avec le concours des établissements Saphore. Elle se déroulera jeudi 19 et vendredi 20 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur la place Kennedy. Des techniciens vérifieront gratuitement la qualité de l'éclairage de la voiture et y apporteront quelques ajustements si nécessaire. Ils surveilleront également l'état du pare-brise et des pneus.

Quais de Garonne : à quoi joue la ville ?

Des aménagements étaient impossibles selon la mairie, certains devraient pourtant débuter en novembre



Une projection des futurs aménagements sur les quais de la Garonne. (ESQUISSE ATELIER PAYSAGES GRAZIELLA BARSACO)

Dans sa dernière édition, «Le Républicain» s'interrogeait sur les possibilités d'aménagement des quais de la Garonne. Le maire de Langon, Charles Vérité, assurait qu'aucune opération n'était possible en raison du caractère inondable des berges de la Garonne et leur appartenance à Voies Navigables de France (1) (VNF). Dont acte. Quelques jours après la parution de votre hebdomadaire, surprise! Le numéro de septembre du journal trimestriel de la ville «Langon33!», consacre un article à l'«Aménagement de l'esplanade des quais» (pages 4 et 5). Esquisses à l'appui, il est expliqué que des travaux commenceront en novembre du côté de la «Porte de la mer» et du «Port des chais». Interloqué, «Le Républicain» est allé demander à la municipalité comment la situation avait pu changer en une semaine.

« ON NE PEUT RIEN FAIRE SUR LES QUAIS »

Difficile d'y voir clair, les versions sur les aménagements changent à chaque interlocuteur. «*Ca ne*

contredit en rien, ce que j'ai dit la fois précédente», assure Charles Vérité. Selon l'élus, les aménagements concerneront seulement le parking de la «Porte de la Mer» en face de la salle Nougaro. «*On ne peut rien faire sur les quais. En ce qui concerne le parking, il n'appartient pas à VNF. Nous allons réaliser un jardin, planter des ifs au bas de la façade du bâtiment...*», explique le maire de la sous-préfecture.

DEBUT DES TRAVAUX DANS UN MOIS

Le premier magistrat de la ville explique que ces travaux n'ont pas besoin d'être votés en conseil municipal. Ils seront réalisés en majeure partie en régie municipale selon le maire. Pour le «Port des Chais», comprenez la partie des quais englobée par le muret qui sert de parking, Charles Vérité botte en touche. Il indique ne rien pouvoir dire à ce sujet et renvoie vers Denis Jaunié, conseiller municipal et chargé de ce projet. Et là, à interlocuteur différent, version différente. Cette fois, ce n'est plus le parking «Porte de la mer» qui doit

être aménagé en premier mais bien le «Port des Chais». Changement, il est désormais possible d'aménager. «*Nous réalisons des aménagements, il n'y a rien de fondamental. On pourra continuer de se garer. A priori, il n'y a pas de problèmes avec VNF, nous leur payons un bail et nous ne changeons pas la configuration de l'espace*», argumente Denis Jaunié. Des bancs et quatre ou cinq tables de pique-nique devraient donc être installés. Plus d'un mètre après le muret, des bordures en bois empêcheront les voitures de se garer dans cet espace. De l'herbe devrait être plantée entre le muret et la bordure en bois. Le coût des travaux tourne autour de 80.000 €. Denis Jaunié ne laisse aucun doute, ces aménagements ont été votés. «*Cela a été budgétisé, voté en conseil municipal. Il y a eu un appel d'offres*», assure-t-il. Le conseiller municipal d'opposition et architecte, François Gauthier, prétend le contraire. Il ne mâche pas ses mots quant à ces aménagements. «*C'est un projet électoral fait à la dernière minute*

et ajouté au dernier moment dans le journal municipal», indique François Gauthier. Son de cloche diffère pour Denis Jaunié. «*C'est un vieux projet. Nous sommes dans la continuité des travaux d'aménagement du parc des Vergers qui était la première phase. Aujourd'hui, on se retrouve dans la seconde phase*», assure le conseiller municipal du bord opposé. Les travaux sur le parking des quais débuteront au mois de novembre. En revanche, selon le même homme, les aménagements du parking de la «Porte de la mer» sont loin d'être imminents: «*Pas avant l'année prochaine*». Ils s'inscriraient dans une troisième phase qui n'a pas encore été chiffrée. Cette dernière s'intéresse à l'aménagement de la partie pavée des quais qui appartient également à VNF. La houle des débats n'a donc pas fini de suivre celle de la Garonne. **WILFRIED PINSON**

(1) Voie Navigables de France est un établissement d'État chargé de gérer, d'exploiter, de moderniser et de développer le réseau de voies navigables.



Chaque semaine,
32 000 lecteurs*
près de chez vous

le Républicain
HEBDOMADAIRE SUD-GIRONDE



Demain, peut-être
vos clients !

Votre publicité dès maintenant
contactez Didier FAUGERE :
05 56 76 27 23 - 06.08.09.00.24
didier.faugere@hebdoscom.com

HEBDOS
COMMUNICATION

*Source : OJD 2011/JUNE 2011-2012

OUVREZ
LES YEUX
LES LENTILLES
À PRIX BAS
SONT CHEZ KRYs

LES LENTILLES chez Krys
PRIX BAS TOUTE L'ANNÉE

Krys
Vous allez
vous aimer

Les lentilles de contact sont des produits de santé réglementés qui portent au titre de contact réglementé le marquage CE. SEUL LE DOCTEUR, CONSULTANT EN OPTIQUE, EST AUTHORIZÉ À LES VENDRE. © 2013 Krys. GROUPE SERVICES OPTIQUES 8421 861 186 06044.

KRYS METAY OPTIQUE - 14 PLACE DU GENERAL DE GAULLE - 33210 LANGON